



RENCONTRE DE COORDINATION AVEC FAMILLES ORGANISATRICES POUR LE CMA 2019 – CCNB Dieppe – 24 mars 2018

NOTES

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE :

Le président de la FAFA Jean Gaudet souhaite la bienvenue aux participantes et participants.

Le président de la rencontre Louis H LeBlanc explique que le but de la rencontre est d'identifier les questions communes qu'ont les familles concernant l'organisation de rassemblements de familles lors du CMA 2019, de partager les informations qui sont d'intérêt aux familles et de faire connaître les plans de rassemblement des différentes familles.

2. DENTIFICATION DES FAMILLES PRÉSENTES :

Il y a 46 individus présents. Les familles suivantes étaient représentées:

Babin, Belliveau, Benoit, Boudreau, Caissie, Chevarie, Daigle, D'Amour, Duguay, Forest, Gaudet, Gauvin, LeBlanc, Léger, Maillet, Mallet/Mallais, Richard, Robichaud, Savoie, Thibodeau

3. INSCRIPTION AVEC LE CMA

Les participants indiquent les problèmes suivants concernant l'inscription auprès du CMA :

- a) L'exigence que les familles qui se rassemblent soient incorporées;
- b) L'exigence que les familles obtiennent une assurance responsabilité qui peut coûter jusqu'à \$750 par famille
- c) Les détails des revenus et dépenses que le CMA demande que soient fournis dans un rapport final
- d) Le montant (\$500) de subvention qui est offerte aux familles qui ont des rassemblements

4. CLARIFICATION SUR LES QUESTIONS/PROBLÈMES :

Louis H LeBlanc offre les clarifications suivantes :

a) Incorporation

Le CMA cherche des moyens qui permettraient aux familles non-incorporées d'organiser un rassemblement sans être obligées de s'incorporer. Ces familles pourraient s'associer à

des organismes incorporés par exemple.

b) Assurance

Celle-ci sera très onéreuse pour la plupart des familles. La FAFA va demander au CMA s'il serait possible que le CMA obtienne une assurance qui couvrirait les rassemblements de familles

c) Rapport final

Le CMA accepte d'enlever l'exigence de produire une liste des chèques émises par une famille organisatrice

d) Subvention du CMA

Le montant de \$500 est très insuffisant pensent plusieurs participantes et participants. La FAFA va pousser pour que ce montant soit augmenté.

5. AUTRES INFORMATIONS :

Le CMA offrira des pages Internet aux familles inscrites. On offrira aussi l'option de faire le paiement d'inscription en ligne.

Le CMA propose d'établir des lieux de rassemblement (carrefours) pour les plus petites familles.

La FAFA va demander au CMA de faire une demande officielle aux conseils scolaires pour que des écoles soient disponibles pour des rassemblements.

Claude Boudreau de Voyages Diaspora Acadie indique qu'il y aura un nombre de tours de visites qui seront offerts lors du CMA. Les familles qui voudront ajouter un tour à leur programme devront faire une réservation au moins un an d'avance.

6. GUIDE DU PATRIMOINE HISTORIQUE ACADIEN :

Paul Savoie décrit le projet du Guide du patrimoine historique acadien qui devrait être publié au début de 2019 et sera disponible pour vendre lors du CMA 2019.

Le Guide indiquera les emplacements des familles acadiennes d'avant la déportation sur les berges des rivières Chipoudie, Memramcook et Petitcodiac et permettra aux visiteurs de visiter les lieux d'intérêt en trois ou quatre tours.

**Donald Boudreau – Secrétaire
Fédération des Associations de Familles Acadiennes Inc.**